



Avantages et services Macif

Niort, le 18 décembre 2004

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous remettre le premier numéro de "Macif Avantages et services". Ce catalogue, désormais joint à chaque édition de "Tandem", sera adressé à nos sociétaires avec le numéro de janvier.

La Macif, tout au long de son histoire, n'a cessé d'imaginer de nouvelles façons d'être au service de ses adhérents. Cette dernière réalisation, issue d'une réflexion menée dans le cadre du projet d'entreprise, a été rendue possible grâce à nos 4,5 millions de sociétaires et au poids qu'ils représentent dans les négociations avec les partenaires présents dans le catalogue.

"Macif Avantages et services" démontre que la Mutuelle est avant tout une collectivité sachant défendre les intérêts de ses membres de manière innovante. Il contribuera aussi, je l'espère, à les fidéliser davantage, à renforcer le lien qui les

unit à la Macif, tout en favorisant des occasions de contacts en dehors du seul paiement des cotisations ou du règlement d'un sinistre.

Les offres qui y sont présentées évolueront, en partie, d'un numéro à l'autre et seront reprises sur notre site Internet. Nouvelles comme plus anciennes, vous le verrez, elles ont été regroupées par thèmes et réparties en deux catégories :

- Les **Services Macif**, tels crédits, garages agréés, Macif Prévention Vol, etc., sont répertoriés dans ce catalogue pour rappeler leur existence à nos sociétaires qui, bien souvent, les méconnaissent ou les ont oubliés.
- Les **Avantages Sociétaires** correspondent à des offres externes (déménagement, location de véhicule...) sélectionnées par la direction Macif Services, régulièrement contrôlées et totalement prises en charge par les entreprises concernées.

Bonne découverte de cette nouvelle publication qui, souhaitons-le, rendra service à nos adhérents et sera appréciée d'eux. Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes cordiales salutations.



Gérard Andreck
Directeur général de la Macif